



Institut de Documentation et de
Recherche sur la Paix

Les cahiers de l'IDRP

janvier 2017

** Relance du débat sur l'arme
nucléaire ?*

par Daniel Durand, Roland Nivet

** Impasses au Moyen-Orient*

par Patrick Simon

Dangers du monde et armes nucléaires : bonnes et mauvaises réponses

Daniel Durand,
chercheur à l'IDRP

"On dirait que le monde se prépare à la guerre." Dans une tribune publiée le 26 janvier dans le journal britannique « Times », l'ancien président de l'URSS, Mikhaïl Gorbatchev, tire la sonnette d'alarme. Dans un *"monde accablé de problèmes"*, Mikhaïl Gorbatchev estime qu'il *"n'y a pas de problème plus urgent, aujourd'hui, que celui de la militarisation de la politique et de la nouvelle course à l'armement"*.

Cette nouvelle « course à l'armement » se traduit notamment par le développement de nouveaux programmes de « modernisations » nucléaires et le suréquipement de nouvelles régions de monde en armements sophistiqués (pays du Golfe). Deux types de réponses sont apportées aujourd'hui : « ne pas baisser la garde », c'est-à-dire poursuivre et renforcer les militarisations, ou, à l'inverse, développer les initiatives politiques pour faire diminuer ces militarisations, en explorant les voies du désarmement, voire de l'élimination complète des armes nucléaires. En France, le débat est très contraint : on parle beaucoup du thème de la « guerre », mais très difficilement de celui de la « paix » et encore moins de la remise en cause de la « dissuasion nucléaire ».

La relance des « modernisations nucléaires » et les nouvelles « tentations » nucléaires

Dans l'interview déjà citée, Gorbatchev estime que *"Aujourd'hui, la menace nucléaire semble de nouveau d'actualité"*. Nicolas Roche, directeur des Affaires stratégiques au Quai d'Orsay, estime, lui, dans le Figaro du 23/01/17 que nous assistons à une *"relance de la dissuasion"*.

Il est clair que toutes les puissances nucléaires existantes, celles reconnues dans le TNP (les « P5 »), celles de « fait » (Inde, Pakistan, Corée du Nord), celle « non-avouée » comme Israël, n'ont pas renoncé à leurs armements nucléaires. Les cinq puissances importantes ont même décidé de moderniser leurs arsenaux et de renouveler leurs composantes.

Le programme ambitieux des USA et la course de rattrapage russe

AI USA : 1 000 mds de \$ en 20 ans ?

Aux États-Unis, la publication du projet de budget du Pentagone pour 2017 a provoqué de vives discussions dans le monde, mais surtout dans le pays-même, en raison notamment d'un programme d'engorgement concernant la modernisation de l'arsenal nucléaire américain. Cela n'est pas étonnant, les plans proposés pour moderniser l'arsenal nucléaire du pays étant très coûteux. Selon les experts, il est prévu de dépenser à ces fins entre 700 et 1.000 milliards de dollars sur 25-30 ans (entre 632 et 903 milliards d'euros). Ces plans contredisent les propos du président américain Barak Obama sur son attachement à la destruction de l'armement nucléaire à Prague en 2009.

En même temps, les États-Unis doivent aussi investir des sommes colossales dans la modernisation de leurs armements conventionnels.

Parmi ces projets, figurent un nouveau sous-marin nucléaire lanceur d'engins, un projet de bombardier futur (le Long Range Strike Bomber) qui serait associé à un missile hypersonique ainsi que des réflexions sur le renouvellement des missiles balistiques. Ainsi, l'US Air Force

prévoit de remplacer les Minuteman III à partir de 2030, par un tout nouveau missile, pour un coût estimé aujourd'hui à 86 milliards de dollars, sur les 50 ans de la durée de vie du programme.

B/ Russie : franchir les systèmes antimissiles

Côté russe, sont en cours la modernisation de la flotte de bombardiers actuels, un projet de bombardier futur et deux programmes de sous-marins nucléaires. Renforcement de la force de frappe nucléaire, modernisation des armements et vigilance aux frontières : Vladimir Poutine a fixé ainsi, début janvier les priorités de son armée en 2017 tirant les leçons de l'intervention militaire en Syrie et du climat de confrontation avec les États-Unis.

"Il faut renforcer le potentiel militaire des forces nucléaires stratégiques, avant tout à l'aide de systèmes de missiles capables de garantir le franchissement des systèmes de défense antimissile existants ou à venir", a déclaré le président russe.

En 2015, il a été prévu un montant total de \$400 Mds pour la modernisation des capacités militaires des forces armées russes d'ici 2020.

la modernisation chinoise

La Chine continue de moderniser et de diversifier son arsenal, sans avoir plus de têtes nucléaires mais avec une multiplication des vecteurs. Sa force de frappe nucléaire reste minime (de 260 à 300 ogives déployées, soit du même ordre de grandeur que celle de la France). Elle vient de déployer le DF-26, un missile balistique de portée intermédiaire d'une grande précision, permettant de contribuer à la dissuasion stratégique dans la région Asie-Pacifique. La Chine porte son effort sur la marine : elle détient désormais plus de 300 navires de surface, sous-marins, navires amphibies et patrouilleurs, ce qui en fait la première force navale de la région. Elle possède un premier porte-avions, le « Liaoning », mais qui n'a pas la portée des 10 porte-avions américains géants en activité. Son budget militaire annuel se situe maintenant entre 100 et 150 Mds de \$, 2^e mondial mais loin derrière celui des USA.

L'emballage des « seconds couteaux »

A/ Royaume-Uni : 40 Mds d'euros d'ici 2030

Le Royaume-Uni possède actuellement « Trident » qui est un système composé de 4 sous-marins « Vanguard », chacun porteur de 16 missiles nucléaires balistiques largables, « Trident II ». La base du Trident se trouve à Faslane, en Écosse.

Le renouvellement du programme Trident vient d'être voté à la Chambre des communes. Il est estimé à 31 milliards de livres (37,1 milliards d'euros) par le ministère de la Défense, sans compter les coûts de conception. Les sous-marins « Vanguard » seront remplacés par ceux de classe Successor à l'horizon 2030 et les missiles « Trident » renouvelés.

B/ France : doubler les crédits nucléaires militaires

La France finit d'installer un arsenal totalement modernisé avec le missile M-51 dans les sous-marins lanceurs d'engin (SNLE) et la mise en service du missile ASMP-A dans les escadrons de l'armée de l'air et dans la flottille de la marine nationale utilisée depuis le porte-avions. Pour autant, elle envisage déjà le remplacement de cet arsenal, pas encore fini d'installer.

Ainsi, lors de la dernière édition de l'université d'été de la défense les 5 et 6 septembre 2016, le délégué général pour l'armement, Laurent Collet-Billon, a déclaré au sujet de la dissuasion nucléaire que : « à l'horizon 2030, un effort absolument colossal au milieu de la décennie, de

l'ordre de 6 milliards d'euros par an » serait nécessaire.

Le budget « Défense » passerait, d'ici 2020, de 32,7 à 41 milliards d'euros, soit de 1,78 % du produit intérieur brut (PIB), pensions comprises, à 2 % du PIB. Selon les milieux militaires, notre environnement stratégique, notre participation à de nombreuses opérations extérieures et nos engagements dans le cadre de l'OTAN, rendent « inévitable » un accroissement des budgets militaires.

Les inquiétudes asiatiques

L'Inde et le Pakistan augmentent tous deux dans ces dernières années leurs capacités de production d'armes nucléaires et développent de nouveaux systèmes de lancement de missiles. Rappelons que l'Inde a acheté des Rafale pour leurs capacités à « véhiculer » des bombes nucléaires.

Selon le rapport de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri) de juin 2013 ⁽¹⁾, le nombre de têtes nucléaires du Pakistan est passé en un an de 100 à 120 contre 90 à 110 en 2012, et l'Inde de 90 et 110 contre 80 à 100. La Corée du Nord semble avancer dans son programme nucléaire militaire, mais les progrès techniques sont difficiles à évaluer sur la base de sources ouvertes.

Cette course aux armements est d'autant plus inquiétante que le Sipri juge "*fragile*" la paix en Asie, vu les "*tensions croissantes depuis 2008*" qui persistent entre Inde et Pakistan, les deux Corées, ou encore la Chine et le Japon.

Tout cela crée un environnement de maintien des arsenaux et de course technologique aux armements. Certes, nous ne sommes plus dans les années 1950-1960, où l'on atteignait 70 000 têtes nucléaires. Aujourd'hui, Russes et Américains (à eux seuls, ils totalisent 95% du stock mondial) totalisent 7000 à 8000 armements chacun, sans volonté d'en augmenter le nombre. Le nombre de têtes nucléaires a donc fortement baissé.

Mais la baisse quantitative de l'armement n'est pas synonyme de réduction de la menace nucléaire. "*Les programmes de modernisation à long terme en cours dans ces États montrent que les armes nucléaires sont toujours une marque du statut international et de la puissance*", observe un responsable du Sipri, Shannon Kile, dans le communiqué déjà cité.

Nouvelles opportunités pour le désarmement nucléaire ?

Une analyse superficielle de la situation du désarmement depuis vingt ans peut sembler décourageante : les discussions sont au point mort à la Conférence du désarmement à Genève, incapable même de décider un ordre du jour de ses travaux. Les États dotés d'armes nucléaires modernisent tous leurs arsenaux nucléaires, avec l'intention de les conserver pour les décennies à venir. L'échec permanent du désarmement semble inéluctable pourtant, on peut craindre que tant que les armes nucléaires existeront, le danger de les utiliser à nouveau existera.

La « campagne humanitaire »

Malgré ces impasses, il faut noter des éléments qui viennent éclaircir ce paysage. Depuis 2013, une campagne s'est développée, à l'initiative de plusieurs États dont l'Autriche, la Norvège, la Suisse, des ONGs comme le réseau ICAN (Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires) pour remettre la question de l'interdiction des armes

1 Le Monde, 13/06/2013

nucléaires sur un terrain, fondamental : celui des conséquences d'une explosion ou d'un conflit nucléaire sur l'humanité.

Un processus pour l'interdiction des armes nucléaires, parallèle aux circuits diplomatiques classiques (Conférence du désarmement, Conférences du TNP), a été enclenché, imitant ainsi les processus d'Ottawa (sur les mines antipersonnel) ou d'Oslo (sous-munitions) ou celui qui a débouché sur la création de la Cour pénale internationale de justice . Il s'est traduit à l'Assemblée générale des Nations unies par la décision en 2915 de créer pendant l'année 2016 un groupe de travail « *à composition non-limitée* » pour étudier « *sur le fond, les mesures juridiques concrètes et efficaces* » et « *les dispositions et normes juridiques nécessaires à l'instauration d'un monde exempt à jamais d'armes nucléaires* ». Les recommandations en octobre 2016 de ce groupe de travail ont débouché sur le vote d'une résolution à la 1ère commission du désarmement de l'ONU le 27 octobre, puis à l'Assemblée générale le 27 décembre 2016 d'une résolution qui décide notamment : « *d'organiser, en 2017, une conférence des Nations unies ayant pour objectif la négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète* » du 27 au 31 mars et du 15 juin au 7 juillet 2017 et de présenter à sa 72^e session à l'automne 2017 « *un rapport qui lui permettra d'évaluer les progrès accomplis dans le cadre des négociations et de décider de la marche à suivre* ».

Cette résolution a été adoptée ⁽²⁾ par 113 pays contre 35 et 13 abstentions. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il montre un effritement important du camp des partisans de l'arme nucléaire : trois puissances nucléaires d'une même région, la Chine (État doté au sens du TNP), l'Inde et le Pakistan, (deux États non membres du TNP – dont les arsenaux sont en augmentation -), ont adopté une position commune : l'abstention ! Par contre, sur les 38 États ayant voté « Non », nous trouvons 27 des 28 membres de l'OTAN. Ce résultat a été obtenu malgré des pressions politiques considérables des puissances nucléaires : les USA sur les pays d'Amérique latine, la France sur les pays africains.

Un événement historique ?

Cette résolution a atteint un premier objectif : annoncer la fin de deux décennies de paralysie des processus de désarmement. Son importance ne s'arrête pas là : un traité d'interdiction des armes nucléaires est la principale pièce juridique manquante sur la scène du désarmement mondial. Il permettrait la "délégitimation" des armes nucléaires. Comme le fait remarquer le réseau ICAN, il établira une norme internationale claire contre la possession d'armes nucléaires.

Contrairement à ce que tentent d'affirmer les porte-paroles des pays nucléaires, états-unis et français notamment, un tel traité d'interdiction viendra compléter et renforcer, et non miner, le Traité de Non-Prolifération et le Traité d'Interdiction des Essais nucléaires qui ont aidé à prévenir l'usage et la prolifération des armes nucléaires mais n'ont pas permis d'obtenir le désarmement.

Il y a là clairement une opportunité politique pour les gouvernements et les citoyens désireux de construire un monde plus sûr et plus pacifié. Il fournit un signal clair : il y a un « *agenda* » du désarmement nucléaire, comme il y a un agenda de la COP21. « *I have a dream* » : j'ai rêvé que le président de la République française prennent des initiatives politiques audacieuses

2 Voici le détail du vote :

- 113 pays ont voté pour, dont l'Autriche, la Suède, le Mexique, le Brésil, l'Afrique du Sud, la Nouvelle Zélande.

35 pays ont voté contre, dont la France, les États-Unis, la Russie, la Grande Bretagne, tous les autres membres de l'OTAN (sauf les Pays-Bas), Israël, la Corée du Sud, le Japon, l'Australie ; 13 pays se sont abstenus, dont la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Finlande, les Pays-Bas, la Suisse.

pour élargir le soutien à ce processus de désarmement et saisir cette opportunité. Pourquoi ne pas saisir au bond la déclaration du président chinois, faite le 17 janvier dernier, lors d'un discours au siège des Nations Unies à Genève qui a affirmé « *que les armes nucléaires devraient être totalement interdites et détruites pour accéder à un monde débarrassé des armes nucléaires* » et lui dire chiche ?

Parmi ses déclarations contradictoires, le nouveau Président des USA, Donald Trump, n'a-t-il pas déclaré le 15 janvier, dans un entretien au Times, « *Il y a des sanctions contre la Russie. Voyons si nous pouvons faire de bons accords avec la Russie. Je pense que l'armement nucléaire doit être très sensiblement réduit, ça en fait partie* ». Là encore, chiche !

Lorsque Mikhaïl Gorbatchev a lui-même émis une proposition voisine : "*J'exhorte les membres du Conseil de sécurité de l'ONU à faire le premier pas*" et à "*adopter une résolution déclarant qu'une guerre nucléaire est inacceptable*". Une initiative qui, selon lui, doit "*venir de Donald Trump et Vladimir Poutine*".

Il y a donc bien un espace politique pour des hommes politiques de bon sens, audacieux au service d'un monde de paix ! À ceux qu'inquiètent les pantalonnades sinistres de Donald Trump, n'est-ce pas par des initiatives politiques progressistes que sera limité son champ de malfaisance ?

À l'opinion de faire grandir cette exigence dès maintenant auprès de François Hollande et auprès de tous les candidats à l'élection présidentielle de ce printemps 2017.

« Don't be afraid » ! Faire émerger le débat sur le désarmement nucléaire en France

Il est évident qu'en France, le débat sur l'avenir de l'arme nucléaire, semble particulièrement urgent, à la veille d'échéances électorales importantes comme les élections présidentielles et législatives.

Les vieux mythes

Pourtant, la réflexion autour de l'arme nucléaire dans les milieux dirigeants français semble bloquée, verrouillée autour de quelques vieux mythes, notamment ceux de "l'assurance-vie" et celui du "tenir son rang".

Il convient de rappeler que le mythe de « *l'assurance-vie* », est une escroquerie intellectuelle. Une assurance-vie ne protège pas de la mort les assurés, elle sert à indemniser, à protéger les survivants. C'est bien différent ! Mais, en l'occurrence, en cas de conflit nucléaire, quels survivants resteront pour toucher la prime, qui sera là pour la leur verser et avec quelles ressources économiques dans un pays détruit ?

L'idée que la possession de l'arme nucléaire est nécessaire à un pays comme la France pour justifier sa place au Conseil de sécurité des Nations unies, pour "*compter*" dans les discussions internationales, bref, pour « *garder son rang* », est une idée à la fois fautive et perverse. Idée fautive, car à la création de l'ONU et du Conseil de sécurité en 1945, aucun pays n'avait, encore, l'arme atomique. Idée fautive aussi sur un autre plan. Le fait que la France détienne l'arme nucléaire n'a pas empêché qu'elle soit écartée diplomatiquement par les USA et la Russie lors de l'accord sur le nucléaire iranien ou lors de la décision de tenir une conférence élargie sur la Syrie.

Idée perverse, car s'il était nécessaire de posséder l'arme nucléaire pour faire partie des grandes puissances, des pays comme le Japon, l'Allemagne, le Brésil, l'Égypte, l'Inde ne seraient-ils pas fondés à essayer d'obtenir cette arme si jamais, demain, ils entraient au Conseil de sécurité des Nations unies ?

Mais ces vieux mythes sont de plus en plus difficiles à défendre comme l'a montré l'argumentation très défensive d'Éric Danon ⁽³⁾, lors du colloque « *Vers une nouvelle course aux armements* » organisé le 23 janvier dernier, par « Initiatives pour le désarmement nucléaire ». Celui-ci a axé son argumentation contre le processus de désarmement nucléaire et pour justifier le concept de dissuasion sur la "réversibilité" des arguments sur la dissuasion et le désarmement nucléaire sur le mode : « *vous dites que la bombe est dangereuse, vous ne pouvez pas le prouver, comme je ne peux pas prouver le contraire et dire que la dissuasion a évité la guerre depuis 70 ans* ». Attitude très défensive, car jusqu'à ces dernières années, c'étaient les militants du désarmement qui étaient obligés de l'utiliser dans l'autre sens, face à l'arrogance des « nucléocrates » affirmant que la dissuasion, c'était la paix !

Briser le « plafond de verre » du conformisme nucléaire

Le président Hollande achève un mandat marqué par un alignement complet sur les thèses nucléaristes. Les diplomates français ont continué, sans rupture avec le quinquennat précédent, à s'opposer à toute avancée politique sur le désarmement nucléaire. Pire, les « modernisations » nucléaires annoncées vont s'inscrire dans une relance de la course aux armements mondiale.

S'y opposer est de la responsabilité des partis politiques français : un « consensus » règne, à droite bien sûr, tant chez M. Fillon que Mme Le Pen. Mais à gauche, la situation n'est pas meilleure, et est, pour l'instant, préoccupante.

Lors des primaires de la gauche, Benoit Hamon a approuvé la modernisation des deux composantes nucléaires (sous-marins lance engins et forces aériennes), alors que ces opérations coûteuses contredisent l'engagement de la France, qui, en ratifiant le TNP (traité de Non-Prolifération) en 1992, s'est engagée « *à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire...* » comme le rappelle Paul Quilès, sur son blog ⁽⁴⁾.

Quant à Jean-Luc Mélenchon, le 27 janvier 2012, il avait répondu à un questionnaire soumis par « l'Action des citoyens pour le désarmement nucléaire ». Il concluait sa lettre par cette affirmation , « *je ne peux m'engager à ne jamais utiliser d'arme nucléaire contre quelque peuple que ce soit, cet engagement serait de mon point de vue contre-productif pour la cause de la paix que je défends* ».

Au sein du Parti communiste français, un débat encore peu médiatisé semble démarrer. Sur son blog ⁽⁵⁾, la commission « *Défense nationale - paix* » de ce parti, affirme vouloir lancer un débat autour de trois questions :

« *En l'état actuel du monde, l'existence d'une force nucléaire française sous la seule responsabilité de notre pays est-elle une garantie de l'indépendance de la défense française ?* »

- La force nucléaire française constitue-t-elle par son existence une protection efficace face à des menaces actuelles, potentielles et à venir qui pèsent ou pèseront sur notre pays ?

- *Le démantèlement unilatéral de tout ou partie de l'arsenal nucléaire française aurait-il un impact positif sur la prolifération, et désarmement nucléaire et la sécurité du monde ?* »

Les considérations autour de ces questions sont formulées de telle sorte qu'elles poussent une position en faveur du soutien renouvelée à la dissuasion nucléaire français en insistant sur les menaces potentielles, en se demandant « *si l'existence d'une forces nucléaire stratégique ne*

3 Directeur général adjoint des affaires politiques et de sécurité au Quai d'Orsay

4 <http://paul.quiles.over-blog.com/2017/01/quand-un-candidat-est-interroge-sur-la-dissuasion-nucleaire.html>

5 <http://pcfdefensenationalepaix.blogspot.fr/>

participe pas à l'absence actuelle de telle menace. (...) L'absence aujourd'hui en Europe de menace d'un conflit armé majeur impliquant directement notre pays, ne préjuge malheureusement pas des situations qui pourraient être créées à l'avenir par les développements de la crise globale de l'Union européenne et du bassin méditerranéen, et par la montée corollaire des nationalismes. N'oublions jamais que la crise de la première mondialisation financière capitaliste s'est finie par la boucherie de 14-18 ». De même, il est insisté fortement sur le risque de dépendance envers les USA, sur le coût d'une dissuasion conventionnelle ; par contre, rien n'est dit sur les perspectives politiques, les dynamiques en cours sur le désarmement.

Et si le consensus n'était qu'apparent ?

Faut-il adopter l'analyse (pessimiste / réaliste?) de Georges Guelte, dans la Croix ⁽⁶⁾, qui estime, qu'en France, « *aucun gouvernement, qu'il soit de gauche ou de droite, n'acceptera de le démanteler, à moins d'y être contraint et forcé, tant est grande l'emprise exercée par le lobby de l'industrie de l'armement sur le personnel politique* » ? Les lobbyistes de Dassault Aviation, Airbus Group, DCNS, du CEA et de tous leurs sous-traitants pèsent fortement sur les politiques.

Il convient de se remémorer l'extraordinaire discours du Président Eisenhower en 1961 ⁽⁷⁾ que je rappelle ici : « *Nous devons veiller à empêcher le complexe militaro-industriel d'acquiescer à une influence injustifiée dans les structures gouvernementales, qu'il l'ait ou non consciemment cherchée. Nous nous trouvons devant un risque réel, qui se maintiendra à l'avenir : qu'une concentration désastreuse de pouvoir en des mains dangereuses aille en s'affermissant. Nous devons veiller à ne jamais laisser le poids de cette association de pouvoirs mettre en danger nos libertés ou nos procédures démocratiques. Nous ne devons jamais rien considérer comme acquis. Seul un peuple informé et vigilant réussira à obtenir que l'immense machine industrielle et militaire qu'est notre secteur de la défense nationale s'ajuste sans grincement à nos méthodes et à nos objectifs pacifiques, pour que la sécurité et la liberté puissent prospérer ensemble.* »

Ces forces politiques au poids considérable doivent-elles effaroucher ceux qui estiment que la paix du monde réside dans la démilitarisation des relations internationales ?

Ce consensus politique généralisé correspond-il réellement à l'état de l'opinion publique lorsque celle-ci est interrogée sérieusement ? IDN a sollicité un sondage à Opinion Way ⁽⁸⁾ en décembre dernier qui indique que 7 Français sur 10 considèrent qu'un traité d'interdiction des armes nucléaires sera favorable à la paix et à la sécurité mondiale ! Le soutien est massif dans les nouvelles générations de 18 à 24 ans (77%) et les 25 ans à 34 ans (80 %). De même, pour 68 %des Français, la France doit réviser sa position sur ce sujet à l'ONU, avec un élan notable de la majorité des Français (51%) en faveur d'un vote pour la résolution d'interdiction. N'y-a-t-il pas là pour des partis politiques et des organisations, matière à réfléchir sur les mobilisations possibles ?

Le 21 septembre dernier, en France, les manifestations pour la Journée internationale de la paix, ont connu un succès inaccoutumé dans une dizaine de villes françaises. Cette mobilisation devrait s'amplifier en 2017 av avec l'agenda international annoncé à l'ONU dès le printemps.

6 Georges Le Guelte, ancien adjoint au directeur des relations internationales du CEA (Commissariat à l'énergie atomique), La Croix, 20/01/2017

7 Dwight Eisenhower, « *Discours de fin de mandat* » resté connu sous le nom du *Discours du Complexe Militaro-industriel*, 17/01/1961

8 <http://www.idn-france.org/2016/12/un-sondage-explosif/>

Conclusion

Le bon sens doit prévaloir dans le monde d'aujourd'hui. *"Aucun des problèmes que nous affrontons aujourd'hui ne peut être résolu par la guerre"*, écrit Gorbatchev.

À ceux qui disent « *le monde est dangereux, recroquevillons-nous* », ne faut-il pas rétorquer : « *quand le monde n'a-t-il pas été dangereux ?* ». Est-ce que cela a empêché les humains d'agir lorsqu'ils en avaient la volonté politique ? Malgré les mensonges alors de G.W. Bush, n'y-t-il pas eu les plus gigantesques manifestations de l'histoire, le 15 février 2003, contre la guerre d'Irak ?

Aujourd'hui, avec le but de l'interdiction de l'arme nucléaire, la barre est placée « *haut* ». Pourtant, 113 pays viennent de s'engager pour cet objectif, avec le soutien de hautes autorités morales (Pape, Croix-Rouge). L'arme nucléaire commence donc à être « *désacralisée* », si demain, le « *roi est nu* », l'arme nucléaire redeviendra ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : une arme de destruction effroyable qui, au lieu d'apporter une quelconque sécurité au monde, déstabilise les relations internationales et fait peser un risque permanent sur notre planète elle-même.

Gagner un traité d'interdiction des armes nucléaires, c'est possible !

Roland NIVET,
Co-secrétaire national
et porte-parole du Mouvement de la paix

L'adoption par l'assemblée générale des Nations unies le 23 décembre 2016 de la résolution A/res/71/258 se prononçant en faveur de la rédaction d'un traité d'interdiction des armes nucléaires puis la déclaration du Président chinois Xi Jinping à Genève le mercredi 18 janvier 2017 en faveur d'une élimination totale des armes nucléaires constituent, à n'en pas douter, sinon un tournant, du moins un événement historique permettant d'espérer des avancées conséquentes en matière de désarmement nucléaire.

La sus-dite résolution ayant pour titre « *faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire* » marque à n'en pas douter le point de départ d'une nouvelle période dans la lutte pour l'élimination des armes nucléaires. Cent treize États ont voté pour, dont l'Autriche, la Suède, le Mexique, le Brésil, l'Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande. Trente-cinq ont voté contre, dont La France les États-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, ainsi que tous les autres membres de l'OTAN (sauf les Pays-Bas), Israël, la Corée du Sud, le Japon, l'Australie. Treize se sont abstenus dont la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Finlande, la Suisse.

Trois États dotés d'armes nucléaires (EDAN) se sont abstenus (Chine, l'Inde, le Pakistan). Par ailleurs le président de la Chine, puissance nucléaire, et un des 5 membres permanents du Conseil de Sécurité, Xi Jinping a affirmé le mercredi 18 janvier à Genève en présence du nouveau secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. « *Les armes nucléaires devraient être totalement interdites et détruites afin de construire un monde sans armes nucléaires* »

Par cette résolution l'Assemblée générale « *Demande aux États Membres de faire tout leur possible pour parvenir dans les meilleurs délais à la conclusion d'un instrument juridiquement contraignant interdisant les armes nucléaires, en vue de leur élimination complète* ».

La résolution « *décide d'organiser en 2017, une conférence des Nations unies pour la négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète* »

Cette conférence se tiendra à New York et donnera lieu à deux sessions, une première du 27 au 31 mars et la deuxième du 15 juin au 7 juillet.

Cette nouvelle situation implique pour la société civile et les mouvements de paix, l'obligation d'œuvrer à une mobilisation sans précédent des opinions publiques pour ne pas laisser passer une occasion importante de faire avancer le désarmement nucléaire alors que plusieurs États dotés de l'arme nucléaire dont la France envisagent de nouvelles modernisations de leurs armements nucléaires et à cet effet ont prévu des augmentations considérables de leurs budgets afférents.

Il convient donc d'analyser au mieux cette décision et d'en mesurer les divers aspects pour dégager des lignes d'action.

La résolution prend en compte l'urgence qu'implique une situation internationale tendue en « *Considérant que le climat international actuel doit susciter de toute urgence un surcroît d'intérêt de la part du monde politique pour les questions de désarmement et de non-prolifération, la promotion du désarmement multilatéral et l'instauration d'un monde sans*

armes nucléaires". C'est aussi une manière diplomatique pour dire que les armes nucléaires ne constituent pas des éléments de stabilité favorable à la sécurité du monde.

Elle souligne l'importance de la diplomatie multilatérale pour obtenir des résultats en réaffirmant « *la validité absolue de la diplomatie multilatérale dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération et affirme sa détermination à promouvoir le multilatéralisme comme moyen essentiel de faire avancer les négociations sur la réglementation des armements et le désarmement* ». Ce rappel est extrêmement important dans la mesure où il s'oppose à ce que les plus puissants et en particulier certains États dotés de l'arme nucléaire s'approprient d'une manière ou d'une autre cette question qui concerne la sécurité des peuples du monde entier. Face à l'outrecuidance de la plupart des EDAN qui estiment que leurs intérêts coïncident avec ceux des États et peuples du monde entier il n'est pas anodin que l'Assemblée générale rappelle que tous les États et peuples du monde sont directement intéressés par le désarmement nucléaire. Ils en sont les victimes annoncées. Ce rappel clair au droit international tel que défini par la Charte replace à juste titre les Nations Unies comme lieu privilégié pour ces discussions et non dans les négociations entre EDAN où en tête à tête entre chefs d'États au moment où l'on attribue à Trump la volonté de négocier directement avec la Russie.

Ainsi la résolution affirme avec force dans ses attendus que « *le succès des négociations pour le désarmement présente un intérêt vital pour tous les peuples du monde et que tous les États ont le droit de participer à ces négociations* ». Cette nécessité d'une approche multilatérale s'appuie aussi sur la préoccupation pour « *les conséquences catastrophiques sur le plan humanitaire qu'aurait tout recours aux armes nucléaires* » .

Pour ce qui concerne les acteurs, la résolution se félicite des efforts déployés par les États membres mais aussi par les organisations internationales et la société civile pour avancer vers des solutions et des négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire au sein des Nations unies. On ne peut que se féliciter de cette appréciation positive que portent les Nations Unies sur la contribution des organisations internationales et de la société civile. Ce sont autant d'éléments qui doivent être pris en compte car ils légitiment et placent d'une certaine manière la société civile au cœur des processus qui ont conduit à de premiers résultats mais aussi comme moyen pour avancer. A cet égard il faut souligner que la résolution se félicite de la qualité des propositions du groupe de travail à composition non limitée qui a, en fait, bénéficié de contributions importantes des représentants de la société civile et des Mouvements de paix. Ce rôle de la société civile est considéré comme majeur et nécessaire puisque la résolution indique que cette conférence sera ouverte «à la contribution d'organisations internationales et des représentants de la société civile »

Ce rôle est attesté par les analyses historiques qui montrent que les avancées en matière de désarmement ont été acquises grâce aux luttes. En France par exemple et en se limitant au désarmement nucléaire les manifestations de l'appel des cent qui ont réuni des centaines de milliers de manifestants dans les années 80, mais aussi les rassemblements coordonnés par le Mouvement de la paix tant sur le plateau d'Albion en avril 1989, les 8000 manifestants à Suippes à la même période ,la solidarité avec les opinions publiques du pacifique construite par la délégation du Mouvement de la paix dans le pacifique en 1989, en Nouvelle Zélande et en Australie mais aussi les nombreux rassemblements du Mouvement de la paix devant la base de sous-marins nucléaires de l'Île Longue à Crozon dont celui d'octobre 1995 avec 18000 personnes rassemblées, et celui plus récent et plus modeste de 2013 sont là pour attester du rôle irremplaçable des opinions publiques. Ces rassemblements ont en effet été décisifs pour obtenir susciter une mobilisation des opinions publique qui ont obtenu le retrait des missiles du plateau d'Albion et l'arrêt des essais nucléaires ainsi que la signature d'un

Traité d'interdiction des essais nucléaires. L'oublier ne pourrait que conduire à faciliter la tâche des forces hostiles au désarmement nucléaires qui ne vont pas manquer de se mobiliser pour empêcher ou retarder la pleine réalisation des objectifs fixés par cette résolution historique de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ce sont aussi toutes les mobilisations populaires depuis l'appel de Stockholm qui ont permis l'obtention du TNP en 1968 et son renouvellement définitif en 1995.

Dans notre appréciation sur cette résolution historique il faut souligner cependant que l'accouchement a été difficile puisqu'il aura fallu attendre la fin de la 71e session pour que cette résolutions soit adoptée. Néanmoins les autres résolutions adoptées le 5 Décembre au début de cette session de l'assemblée générale éclairent la décision prise le 23 décembre de plusieurs considérations importantes. Ainsi la résolution 14 sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires affirme « *qu'il importe, pour la survie de l'humanité, que les armes nucléaires ne soient plus jamais utilisées, quelles que soient les circonstances* » Elle souligne « *que le seul moyen de garantir que les armes nucléaires ne seront plus jamais utilisées est de les éliminer totalement, que le seul moyen de garantir que les armes nucléaires ne seront plus jamais utilisées est de les éliminer totalement. L'assemblée générale demande en outre à tous les États de prévenir, en appliquant le principe de la responsabilité partagée, l'utilisation d'armes nucléaires, de lutter contre la prolifération verticale et horizontale de ses armes et de procéder au désarmement nucléaire. Elle exhorte les États à n'épargner aucun effort pour éliminer totalement la menace que représentent ces armes de destruction massive* ».

La résolution 15 sur : « *l'engagement humanitaire en faveur de l'interdiction de l'élimination des armes de guerre* » rappelle que « *les trois conférences internationales organisées par la Norvège en mars 2013, le Mexique en février 2014 et l'Autriche en décembre 2014 sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires et les éléments de preuves accablants présentés lors de ces conférences* » et a salué le fait que « *127 États aient tirés de ces éléments de preuve les conclusions qui s'imposent et aient par conséquent décidé de soutenir et d'approuver le texte de l'Engagement humanitaire* ». Cette résolution souligne que ces arguments et preuves doivent être au cœur des débats sur le désarmement nucléaire. Enfin cette résolution l'assemblée pose la question des alternatives lorsqu'elle exhorte « *tous les États à respecter le principe de la sécurité humaine pour tous et à promouvoir la protection des civils contre tout risque lié à l'utilisation de l'arme nucléaire* ».

Cette résolution rejoint le travail effectué actuellement par le collectif national « *en marche pour la paix* » qui a engagé l'écriture inter associative d'un Livre blanc de la paix qui entend définir la transition pacifiste en posant en particulier la question de la sécurité humaine qui repose essentiellement sur la satisfaction des droits humains ce que l'ONU désigne aussi suivant la terminologie de construction d'une culture de la paix et de la non-violence.

Il est intéressant à cet égard de souligner que parallèlement à ces travaux l'assemblée générale a souligné l'importance des actions entreprises tant par les institutions internationales que les organisations intergouvernementales et les organisations non-gouvernementales dans les domaines de la culture de la paix et de la non-violence, du rapprochement des cultures 2013-2022, des programmes de développement durable à l'horizon 2030. D'ailleurs le secrétaire général de l'Onu dans son rapport sur « *la promotion d'une culture de paix, du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix* » examiné à cette session souligne « *qu'il ne peut y avoir de développement durable sans paix ni de paix sans développement durable* »

Cette liaison entre désarmement et développement est réaffirmée dans la résolution 23 qui précise « *que les plans à long terme pour la modernisation des arsenaux d'armes nucléaires*

vont à l'encontre des engagements et obligations relatifs au désarmement nucléaire et laissent à penser que les États dotés d'armes nucléaires en posséderont indéfiniment ; et que, dans un monde où les besoins essentiels de l'être humain n'ont pas encore été satisfaits, les vastes ressources consacrées à la modernisation des arsenaux nucléaires pourraient servir à la réalisation des objectifs de développement durable ».

Le contraste est saisissant avec la politique suivie par les gouvernements successifs en France lesquels engagent la France dans un processus de modernisation de ses armes atomiques conduisant, comme l'a confirmé Jean-Yves Le Drian dans l'émission « bibliothèque Médicis », mais également lors des réunions de la commission défense de l'Assemblée nationale, à un quasi doublement des crédits consacrés aux armes nucléaires. Il est ainsi envisagé dans le cadre de la loi de programmation militaire de passer de 3,5 milliards à 6,5 milliards, voire 7 milliards, afin de pouvoir mener à bien les programmes de refonte totale de la flotte de sous-marins nucléaires (SNLE-NG) dont les derniers éléments viennent d'être installés sur la base de sous-marins nucléaires de l'île longue à Crozon en Bretagne en 2010. Pourtant les problèmes sociaux en France (chômage, situation dramatique des infirmières, besoins éducatifs, moyen pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville...) nécessiteraient de ne pas gaspiller l'argent pour des armes inutiles.

En ce qui concerne la légalité, la résolution 17 souligne de nouveau « *la conclusion unanime de la cour internationale de justice (CIJ) selon laquelle il existe une obligation de poursuivre de bonne foi et de mener à terme des négociations conduisant au désarmement nucléaire sous tous ses aspects, assorti d'un contrôle international strict et efficace* » et la résolution 23 aborde les impératifs éthiques en déclarant « qu'étant donné qu'elles frappent sans discernement et ont le pouvoir d'anéantir l'humanité les armes nucléaires sont immorales par définition ».

Sur ce point de la légalité il est opportun de rappeler qu'en sa séance du 24 novembre 1961 l'assemblée générale des Nations Unies « rappelant que l'emploi d'armes de destruction massive, causant d'inutiles souffrances humaines a été autrefois interdit comme contraire aux lois de l'humanité et aux principes du droit international par des déclarations internationales et des accords obligatoires (...) ; déclare que l'emploi d'armes nucléaires ou thermonucléaires (...) est par conséquent contraire aux règles du droit international et aux lois de l'humanité, déclare que tout État qui emploie des armes nucléaires thermonucléaires doit être considéré comme violant la charte des Nations unies, agissant mépris des lois de l'humanité et commettant un crime contre l'humanité et la civilisation ».

De même il n'est pas inutile de rappeler que la Charte des Nations Unies fait obligation aux États de dépenser le minimum d'argent pour les armes, mais aussi que, par une résolution du 4 décembre 1986 l'assemblée générale des Nations Unies a posé comme principe fondamental « *que le droit au développement est un droit inaliénable de l'homme et que les États ont la responsabilité première de la création des conditions nationales et internationales favorables à la réalisation du droit au développement* ». Ce positionnement sur le droit international coupe court aux débats idéologiques qui divisent et par contre favorise le rassemblement des citoyens qui prennent mieux conscience qu'il ne s'agit pas de promouvoir de nouvelles conceptions mais d'obtenir de nos gouvernants le respect du droit et de leurs engagements. Il en est de même pour ce qui concerne la culture de la paix, dont les fondements, les principes et les objectifs ont été déterminés par plusieurs résolutions des Nations Unies et qui constitue un outil essentiel pour « *nous les peuples* » dans la construction de la paix face à des politiques conduites en contradiction avec le droit international.

En ce qui concerne le respect du droit et des engagements internationaux, Paul Quilès, ancien ministre socialiste de la défense, interroge directement sur son blog les candidats à la

présidentielle en leur demandant : « Respecterez-vous l'engagement pris par la France en 1982 en ratifiant le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et son article 6 qui stipule que "chacune des parties au traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace ». Il constate que si les stocks d'armes nucléaires ont diminué, c'est essentiellement en raison des réductions américaines et russes et à un rythme cependant très inférieur à celui de l'immédiate après-guerre froide. Il attire l'attention sur le fait que nous assistons au développement et au déploiement d'armements nouveaux plus perfectionnés dans tous les pays détenteurs de l'arme nucléaire quel que soit leur statut, et souligne la dangerosité de scénarios de frappes nucléaires limitées élaborés y compris en France. Tout cela constitue des violations des engagements internationaux et de l'article 6 du TNP.

Vouloir augmenter les crédits consacrés aux armes nucléaires au nom de la sécurité de la France est déraisonnable. C'est pourtant l'objectif envisagé par Jean Yves Le Drian Ministre de la défense lors de l'émission « bibliothèque Médecis » en proposant leur augmentation de l'ordre de 40 % dans les prochaines années afin en particulier de renouveler en totalité la flotte de sous-marins nucléaires. Alors que les Républicains proposent une augmentation de 60 %.

Alors que nous avons déjà en France plus de 300 bombes atomiques d'une puissance totale équivalente à 4000 fois la puissance de la bombe d'Hiroshima il est irresponsable et contraire à la sécurité de la France d'investir dans des armes inutiles pour notre sécurité et qui ne dissuadent rien.

En effet en quoi les armes nucléaires améliorent-elles notre sécurité contre les actes terroristes commis sur notre territoire national par des assassins qui se revendiquent de Daesh ou que Daesh revendique comme ses soldats? En quoi les milliers d'armes nucléaires possédées par les USA ont-elles protégé ce pays contre les attentats du 11 septembre ?

Ces deux exemples auxquels il faudrait rajouter les erreurs et accidents possibles montrent que le projet de renouveler en totalité la flotte de sous-marins nucléaires de la FOST (Force océanique stratégique dont le dernier exemplaire a été livré en 2010) ne peut en rien contribuer à mieux assurer notre sécurité en France. Dès 1989, des ex-généraux et amiraux ont lancé un appel pour dire que « *les armes nucléaires sont juridiquement illégales, militairement inutiles, dangereuses, économiquement coûteuses et éthiquement inadmissibles* »

Oui les armes de destruction massive, dont les armes nucléaires, sont illégales et contraires au droit humanitaire. C'est pourquoi des conventions d'interdiction et d'élimination des armes chimiques et des armes bactériologiques ont été adoptées. Il n'y a que les armes nucléaires pour lesquelles n'existent pas un traité d'interdiction et d'élimination. C'est le moment avant qu'il ne soit trop tard.

Persister dans la volonté de moderniser les armes atomiques dont l'utilisation risquerait d'entraîner une catastrophe humanitaire pouvant entraîner la destruction de l'humanité est irresponsable.

Dans ce contexte, Abraham Behar, Président de l'Association des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, souligne en plus que le constat de l'inutilité de la dissuasion ayant été fait y compris par certains de ses défenseurs comme Nicolas Roche, qui écrit dans son livre : "Pourquoi la dissuasion ?" Édition PUF : « *La nature des menaces pesant sur nos sociétés a changé et la dissuasion ne sert à rien contre le terrorisme, les États faillis, les conflits*

ethniques ou religieux... il y a donc des raisons objectives à la perte de centralité du fait nucléaire dans nos politiques de défense ». Dans ce contexte, Abraham Behar, après avoir montré tous les succès engrangés par la lutte (accords START 1, puis 2 et 3, l'interdiction des essais, les Zean (Zone Exemptes d'armes nucléaires), l'avis de la cour internationale de LA HAYE, etc) et au vu des preuves irréfutables reconnues par les Nations Unies, estime que, pour obtenir ce traité, « *il convient de choisir des objectifs intermédiaires, compréhensibles par tous, et immédiatement atteignables* ». Or Il existe deux objectifs qui font l'unanimité : l'urgence d'obtenir un traité d'interdiction et la nécessité comme objectif intermédiaire, d'obtenir immédiatement le gel de tous les programmes de modernisation.

Il est d'ailleurs scandaleux que les gouvernants français actuels osent proposer de doubler les crédits pour construire de nouvelles armes atomiques en violation du droit international et des résolutions de l'ONU en proposant l'engagement de budgets annuels de 6 à 7 milliards pour les « modernisations ». Le Mouvement de la paix à raison de contester ces orientations qui s'inscrivent dans la volonté de faire passer le budget militaire annuel de 31,6 à 41 milliards d'euros. Dans ce contexte, le Mouvement de la Paix estime qu'il serait plus utile que les 600 millions d'Euros supplémentaires affectés au budget militaire dès 2017, soient réorientés vers une politique de paix et de progrès social.

C'est pourquoi, il propose qu'une somme de 100 millions (2,7 % du budget annuel consacré aux armes nucléaires ou 0,3% du budget annuel de la défense) soit affectée dès 2017 au budget de la santé pour le recrutement de 3.000 personnels hospitaliers et en priorité d'infirmiers et d'infirmières qui souffrent tant du manque de moyens. Une somme de 200 millions (soit 33 % de l'augmentation prévue pour le budget militaire) pourrait être affectée pour le fonctionnement et la modernisation des hôpitaux publics, et 300 millions d'euros pour les services publics en faveur de la formation et de la recherche, de la jeunesse, la culture, l'emploi, etc.

Si la France s'engageait à geler tous les programmes de modernisation de son arsenal atomique inscrits ce serait un signal fort pour le monde entier et cela constituerait des économies budgétaires considérables pour des mesures économiques et sociales en faveur d'un développement durable dont le peuple français et le monde entier a tant besoin. La France sortirait grandie au plan mondial, car les opinions publiques dénoncent de plus en plus le double langage des États dotés de l'arme nucléaire (EDAN) qui exigent le désarmement nucléaire pour les autres mais continuent à violer le Traité de Non-Prolifération nucléaire (TNP) à travers leurs politiques respectives de modernisation qui retardent la mise en place d'un traité d'interdiction des armes nucléaires. Nous pouvons gagner cette bataille contre la modernisation à condition d'avoir une mobilisation de l'opinion publique.

Daniel Cirera, dans son livre « *Des missiles pourquoi ?* » (1990, Éditions Messidor), souligne « *qu'une des leçons essentielles de la bataille des euromissiles aura sans doute été que l'élargissement du mouvement et son efficacité dépend de la capacité à définir des objectifs adaptés au niveau de l'enjeu et à l'état de l'opinion, et de préserver son autonomie de décision et d'action, par-delà les évolutions de la situation, en se gardant de manœuvre politicienne. C'est autour de l'objectif que s'est constituée l'unité, qu'elle s'est préservée, en entretenant la dynamique par la perspective de la nécessité du succès* »

Il est intéressant de constater qu'actuellement en France la mobilisation et son unité sont en train de se construire sur des exigences précises et très unitaires qui respectent la diversité des organisations, des mouvements de leur rôle social. L'objectif aujourd'hui est de permettre la mobilisation de toutes ces forces de tous les secteurs et dans toutes les dimensions que nécessite cette lutte pour un traité d'interdiction et pour la paix.

Le colloque organisé en janvier 2017 à l'assemblée Nationale par IDN (initiatives pour le

désarmement nucléaire) et animé par J-Marie Colin, Paul Quilès et le Général Norlain) participe de cette mobilisation. Par ailleurs Il est très encourageant que le Collectif National « En marche pour la paix », fort de la signature de plus de 110 organisations et du succès des 20 marches pour la paix organisées à travers la France sous la coordination du Mouvement de la paix le samedi 24 Septembre, se soit lancé dans la bataille du désarmement nucléaire en liant cette lutte à la nécessité d'agir pour obtenir des politiques sociales, économiques, culturelles, éducatives afin de contribuer à la construction d'un monde de justice, de solidarité, de fraternité et de paix !

La pétition lancée par ce collectif courant novembre a recueilli 7000 signatures sur un texte appelle au refus mais propose aussi des solutions alternatives en disant : « *Non au projet visant le quasi doublement des dépenses consacrées aux armes nucléaires en France (de 3.5 à 6 milliards par an) d'ici 2020, Non au projet visant à porter le budget annuel de défense de la France de 31 à 42 milliards d'ici 2020,*

par contre : Oui à un Traité d'interdiction des armes nucléaires conformément aux engagements internationaux de la France

•Oui à l'affectation de ces milliards d'Euros économisés à la satisfaction des besoins sociaux (sécurité sociale, services publics de la santé, de l'éducation, de la recherche, jeunesse -éducation populaire – vie associative, lutte contre le réchauffement climatique et pour la promotion de services publics et la réalisation des objectifs mondiaux pour un développement durable – ODD)

•Oui à une réorientation du budget de la défense dans le cadre d'une politique en faveur de la construction de la paix s'inspirant de la Charte des Nations Unies et des huit domaines de la culture de la paix définis par l'Unesco et les Nations Unies ».

Le même collectif poursuit son travail en proposant l'écriture d'un livre blanc de la Paix proposant des alternatives à la militarisation des relations internationales qui a conduit le monde en 2015 à dépenser plus de 1 800 milliards de dollars pour les armes en n'accordant que 8,7 milliards aux Nations unies pour ses actions pour la paix.

Le monde marche sur la tête, il faut remettre le monde à l'endroit et agir pour mettre en œuvre comme nous y invitent les Nations unies une sécurité humaine et collective, au plan de l'Europe à travers l'actualisation des principes d'Helsinki et la construction au plan mondial d'une paix basée sur une culture de la paix et de la non-violence qui doit être l'ossature et le moteur de la transition pacifiste, laquelle implique dans un premier temps l'obtention d'un traité d'interdiction des armes nucléaires. Les Nations Unies à travers la résolution du 23 décembre 2016 fixent l'objectif ; à nous les peuples, par nos mobilisations internationales, de gagner cet objectif pour le bien des générations actuelles et futures et la survie de l'humanité.

26 janvier 2017

Impasses politiques de la situation au Moyen-Orient et effets sur le monde occidental

Patrick SIMON
membre de l'IDRP (9)

Quelques constats

Je relèverai tout d'abord un constat d'un de nos anciens ministres français du Quai d'Orsay, Dominique De Villepin : « *Au Moyen-Orient, la communautarisation du fait politique s'est enracinée dans toute la région. L'opposition entre chiïtes et sunnites qui recouvrent la rivalité pour l'hégémonie entre l'Iran et l'Arabie Saoudite s'étend d'année en année pour devenir la grille de lecture dominante.* »¹⁰ A cela s'ajoute la radicalisation des acteurs du conflit israélo-palestinien qui renvoie les négociations de paix vers un futur très lointain. Les Occidentaux, comme le gouvernement actuel d'Israël laissent faire la colonisation de nouveaux territoires en Cisjordanie et à Jérusalem-Est et la poursuite des démolitions « *d'habitations palestiniennes* » par les intégristes juifs. L'envoyé spécial de l'ONU au Proche-Orient, Nikolay Mladenov, a déclaré récemment : « *Soyons clairs, aucune acrobatie juridique ne peut changer le fait que ces postes avancés - qu'ils soient « légalisés » selon la loi israélienne ou non (...) — demeurent illégaux au regard des lois internationales* ».

Dans un rapport publié fin juin 2016, le Quartette sur le Proche-Orient (Union Européenne, Russie, États-Unis et Nations unies) a exhorté Israël et les Palestiniens à renoncer respectivement à la colonisation et à la violence, qui minent selon lui les chances de paix et d'une solution à deux États.

Par ailleurs, la situation au Moyen-Orient est actuellement brouillée par les attentats dans de nombreux pays, d'abord chez eux, mais aussi dans plusieurs parties de l'Afrique, ainsi que dans nos pays occidentaux. Et bien sûr la montée des intégrismes comme du repli sur soi rajoutent à la complexité. Nous faisons face également aux incertitudes concernant la politique des États-Unis comme celle de l'Europe. L'une qui va sans doute se replier sur elle-même, l'autre qui n'a toujours pas réussi à prendre ses propres responsabilités. Et les mouvements migratoires actuels en lien avec les conflits, autant au Moyen-Orient qu'en Afrique rendent également difficile la mise en œuvre des solidarités nécessaires. Je remarque, comme Jacques Fath : « *On rappelle trop rarement que ce monde arabe dont nous parlons a subi pas moins de cinq siècles d'assujettissement avec l'Empire Ottoman, avec le colonialisme européen (France et Grande-Bretagne en particulier), avec l'hégémonie américaine, surtout dans la deuxième partie du vingtième siècle...* » Depuis, la région n'a jamais trouvé un équilibre. Mais ce n'est pas au nom de cela que nous devons éviter d'intervenir. Le tout étant de définir le cadre d'intervention. Et l'on ne saura rappeler ce qui était dit au début des années 2000 à propos du devoir de protéger les populations.

De même, il ne faut pas oublier que le 17 août 2015, le Conseil de Sécurité de l'ONU a souligné « *que la seule solution durable à la crise actuelle en Syrie est un processus politique sans exclusive qui soit dirigé par les Syriens et qui réponde concrètement aux aspirations légitimes du peuple syrien en vue d'obtenir l'application intégrale des dispositions du Communiqué de Genève du 30 juin 2012 et souligne à cet égard la nécessité urgente*

9 Institut de Documentation et Recherche sur la Paix, Ancien membre du Bureau du Mouvement de la Paix

10 Mémoire de paix pour temps de guerre, Grasset, 2016.

pour toutes les parties de poursuivre cet objectif avec diligence et de manière constructive ».

La situation en Europe et au Moyen-Orient est maintenant liée. En finir avec l'État Islamique en Irak et en Syrie se double d'une action sur nos territoires en Europe, et particulièrement dans les pays qui ont envoyé des combattants du djihad : Allemagne, Belgique, France (40 % selon certaines sources), Grande-Bretagne notamment).

Il ne sera pas possible d'améliorer la situation au Moyen-Orient sans un tournant décisif face au terrorisme islamiste. Nous sommes dans une guerre asymétrique – mais dans une guerre quand même. Les cinq membres du Conseil de Sécurité ont été touchés par les attentats islamistes depuis 2001 (d'abord par Al-Qaïda, puis par Daech).

Qu'il vienne de Daech, ou tout autre mouvement politique de terreur, il devient urgent de le combattre avec des armes nouvelles. L'usage de la force et la diplomatie ne s'opposent pas.

Au Moyen-Orient, nous avons à soutenir les troupes locales qui combattent les intégristes musulmans : les Kurdes, comme les troupes régulières des États locaux (Irak, Syrie, Liban...)

Et par contre, arrêter de faire du commerce d'armement avec des pays qui manifestement soutiennent les djihadistes, comme certains pays du Golfe arabe (Arabie Saoudite et Qatar)¹¹. Ou de vouloir intégrer à l'Europe la Turquie, un pays qui vire à la dictature et qui massacre les populations kurdes – lesquelles combattent concrètement les djihadistes dans le nord de l'Irak et de la Syrie. Sans compter que la politique actuelle de la Turquie oscille entre modernité de l'islam et islamisation de la modernité¹², deux aspects que nous ne pouvons pas concilier avec les principes européens. *« Les trois maîtres-mots du nouveau régime seront : islamisation, conservatisme social, nationalisme, l'ensemble maintenu sous une chape répressive. Ce qui éloignera la Turquie de son histoire récente marquée par la modernité kémaliste et laïque sur laquelle l'armée s'enorgueillissait de veiller avant son affaiblissement ».*¹³

À partir de là, seulement, nous serons en capacité d'interagir dans une négociation globale où chaque État sera légitime. Mais pour ces actions, il est indispensable de redonner à l'ONU toute sa place. Aussi, au niveau international, il devient indispensable dans le même temps de s'engager dans un processus de règlement multilatéral dans le cadre de l'ONU, avec tous les acteurs concernés, mais dans le cadre de l'état de droit. Ainsi, il n'est pas question d'y inclure les islamistes intégristes. Nous ne pouvons pas négocier avec ceux qui veulent détruire tout ce qui n'est pas inféodé à eux, ni à leurs soutiens financiers. Et ce règlement se doit d'aborder la sécurité des populations, comme des États. L'expérience de l'OSCE pourrait être mise à contribution.

De même qu'il s'agit du règlement des conflits, énergie, coopération régionale, dans le cadre d'accords de coopération et des aides en faveur du développement dans toutes ses dimensions.

Il nous appartient également d'y inclure la question d'une zone dénucléarisée au Moyen-Orient. C'est d'autant plus important que la question du nucléaire militaire, du nucléaire israélien, iranien... est un enjeu étroitement lié au règlement des conflits de cette région.

Et d'un point de vue de justice internationale, il conviendrait de présenter les criminels de guerre, chefs d'État, mais aussi les terroristes devant la Cour Pénale Internationale.

Depuis la fin du XX^e siècle des attaques terroristes islamistes sont perpétrées par les membres de diverses organisations fondamentalistes dans le cadre du Jihad qu'elles mènent

11 Lire notamment Kamel Daoud, « L'Arabie saoudite, un Daesh qui a réussi », New York Times, The Opinion Pages, 20 novembre 2015, en ligne en français sur : http://www.nytimes.com/2015/11/21/opinion/larabie-saoudite-un-daesh-qui-areussi.html?_r=1

12 Lire à ce sujet les analyses de Pierre Berthelot, directeur de la rédaction de la revue stratégiques Orient et responsable du groupe d'études méditerranéennes de l'Institut Prospective et Sécurité en Europe (IPSE).

13 Michel Rogalski, Revue Recherches internationales, août 2016.

contre l'Occident et ses valeurs, ainsi que contre les musulmans modérés. Les assaillants ont recours à différentes tactiques, dont notamment des attentats-suicides, attentats à la bombe, tueries à la chaîne, détournements d'avions ou de bateaux, enlèvements et décapitations. Ainsi, depuis la proclamation par l'EI d'un « califat » aux confins de la Syrie et l'Irak en juin 2014, puis l'allégeance de la secte Boko Haram en 2015, *Le Monde* a recensé 213 actes terroristes commis par l'organisation ou ses « filiales » dans 28 pays, qui ont fait plus de 3 000 morts.

Dans le tableau suivant, en voici la répartition pour la période janvier 2014 à juillet 2016 le nombre de morts (le nombre de blessés est plus difficile à obtenir.)¹⁴

Afrique	948
Amérique	64
Asie	393
Europe	262
Moyen-Orient et Maghreb	1.386

Soit 3 068

Une approche systémique de la situation

Nous sommes face à une situation qui demande de prendre la situation telle qu'elle est aujourd'hui et de s'atteler aux différentes dimensions dans une approche systémique.

Une économie humaniste et dans le respect de la nature

Cette situation ne doit pas nous faire oublier que le libéralisme – prétendu nouveau concept soft du capitalisme – dérégule, non seulement l'économie mais également les rapports humains. De sorte que la tendance au repli sur soi, l'indifférence est la phase ultime de l'individualisme qui en oublie que nous sommes tous solidaires dans un monde global. La lutte contre le réchauffement climatique, ainsi que le développement durable sont nos priorités en matière d'économie mondiale.

Une diplomatie renouvelée

Des crises en cours, nous n'avons plus vraiment de diplomatie active, pas plus européenne que française. Bien sûr, nous avons essayé quelques positionnements moralisateurs mais nous n'avons pas de pouvoirs réels face aux politiques américaines, russe ou chinoise. Nous ne sommes plus un État – nation, ni encore une Europe politique. Alors, pour permettre à l'ONU de remplir ses missions efficacement, il faut que la France et l'Europe montrent l'exemple aux autres pays en appelant une action diplomatique sous son égide.

Depuis sa création, l'ONU a évolué, ne serait-ce par le nombre d'États qui la compose (193 aujourd'hui, avec notamment de nouveaux États qui prennent de l'importance). Et face à une situation complexe et mondiale, c'est le seul organisme qui peut faire front avec les défis. L'ONU doit redevenir le lieu de résolution des conflits. D'abord parce que les défis du futur ont tous une dimension globale. Cette organisation le peut, à condition qu'il reçoive le soutien et les moyens nécessaires de la part des États membres. Et aussi par quelques réformes nécessaires au regard des réalités géostratégiques d'aujourd'hui. Il conviendrait notamment d'encadrer le droit de veto pour qu'il ne s'applique que sur des questions

14 Statistiques établies par le journal *Le Monde*, juillet 2016.

précises et globalement admises par l'Assemblée générale.

Une laïcité vivante

La laïcité attaquée par les islamistes n'est pas seulement un produit de l'Occident contre les autres. Averroès, philosophe arabe andalou du XII^e siècle, a été un des précurseurs de la pensée laïque, à une époque où l'Europe était ravagée par des conflits religieux. Au fil de temps, elle a été un rempart contre tous les intégrismes. C'est le philosophe Emmanuel Kant qui dans son opuscule « *Réponse à la question : qu'est-ce que les Lumières* », donne la réponse la plus claire : « *Les Lumières c'est la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable. L'état de tutelle est l'incapacité à se servir de son entendement, sans la conduite d'un autre ; car il faut de la résolution et du courage pour s'en servir.* » D'où la célèbre devise des Lumières : *Sapere aude ! Aie le courage de te servir de ton propre entendement. A la laïcité correspondent les devises « liberté, l'égalité et fraternité »*. C'est dans ce cadre que tout citoyen est libre et responsable. Donc tout le contraire de ce que portent les obscurantistes salafistes. C'est pourquoi nous devons faire preuve de lucidité lorsque les salafistes, camouflés en France sous la forme associative représentée par le CCIF (collectif contre l'islamophobie en France), font preuve d'hégémonie sur la représentation des musulmans et s'attaquent aux racines de notre République laïque.

Une culture de la paix

Face aux pièges du multiculturalisme, nous devons développer une culture qui s'attaque au repli sur soi, aux pratiques contraires aux droits humains. Dominique De Villepin rappelait récemment : « *En faisant de la sécurité la valeur exclusive de nos sociétés, à l'intérieur, comme à l'extérieur, nous sommes en train de créer les conditions d'une tempête sans précédent.* »¹⁵

Notre priorité doit donc être une culture qui soit une culture de la paix dans nos sociétés, basée sur le respect de la laïcité. Cela signifie alors de combattre tout repli identitaire, tout rejet de l'autre, y compris au nom soi-disant d'une ou l'autre religion. Mais aussi face aux replis nationalistes, voire fasciste. Concrètement, nous avons à être conscient que la limite de la tolérance est l'intolérable, c'est-à-dire rester intolérable à celles et ceux qui ne tolèrent pas les autres, au point de tuer au nom d'une vérité absolue et imposée à ceux qui ne pensent pas pareil.

Cette culture de la paix se fonde à la fois sur la diversité et la complexité qui admet la conflictualité et non la logique de guerre, voire de guerre civile. Le défi est de respecter les droits humains et la dignité des êtres humains, en conformité avec la Déclaration universelle des droits de l'homme et à la lumière de l'éthique. Federico Mayor rappelait que « l'éthique du futur ne se satisfait pas d'avoir rempli ses obligations vis-à-vis du présent.

C'est une éthique qui impose au responsable comme au citoyen d'agir à temps, et donc d'anticiper. C'est une éthique sœur de la science et de la sagesse. »

Une justice universelle

C'est à la fois lutter contre le djihadisme, à la fois lutter par le refus des tribunaux basés sur la Charia qui prétendent imposer des règles qui refusent les droits civils et humains aux femmes musulmanes (mariages forcés, châtiments corporels ou « crimes d'honneur ») dans nos pays occidentaux. Que ce soit le niqab, la burka ou le burkini, ces vêtements sont devenus un symbole de l'oppression subie par les femmes dans des pays aux mains

15 Mémoire de paix pour temps de guerre, Grasset, 2016, page 617.

d'islamistes radicaux. Nous ne pouvons pas accepter cela. C'est donc par l'éducation dans nos écoles de la République que nous avons à expliquer en quoi ces pratiques sont contraires aux droits fondamentaux des êtres humains.

SOMMAIRE -----

❑ **dossier 1 : Relance du débat sur l'arme nucléaire ?**

◆ **Daniel Durand, chercheur à l'IDRP**

◆ **Roland Nivet, co-président du Mouvement de la paix**



❑ **Impasses au Moyen-Orient ?**

◆ **Patrick Simon, IDRP**

Nouvelles brèves :

○ le prochain numéro des Cahiers de l'IDRP paraîtra en avril. Il comportera un dossier sur les défis posés aux Nations-Unies en 2017 et un autre sur « Amérique du sud : une fin de cycle ? ».

Les Cahiers de l'IDRP - Publication trimestrielle de l'Institut de Documentation et de Recherche sur la Paix - Analyses, réflexions, recherches, de spécialistes de différentes questions internationales intéressant la sécurité et la paix.

Publication papier, relayée par le site Internet de l'IDRP sur lequel le débat peut s'ouvrir par l'envoi de courriels.

Directeur de publication : Jacques Le Dauphin - C.P.P : en cours

Prix au numéro : 5 € - Abonnement annuel (4 n°) : 16 €

IDRP -Siège de l'ARAC, 2 place du Méridien 94807 VILLEJUIF CEDEX – <http://www.institutidrp.org> -

Contact :06 68 12 82 15